Polyclinique Ormeau

SONT-ILS SERIEUX ?

La direction de l'établissement qui reste sourde aux revendications des salariés en lutte depuis le 8 novembre s'est fendue d'un courrier transmis par voie postale à l'ensemble des personnels de la polyclinique de l'Ormeau.

Ce courrier accumule approximations, omissions et mensonges caractérisés.

Ainsi, citant la réunion dans le cadre NAO , il est fait état d'une proposition de prime de fin d'année de 463 à 865 € bruts : **FAUX.**

La vérité c'est que la proposition s'échelonnait de 463 à 674 € bruts valable pour solde de tout compte sur trois ANS et quasiment "autofinancée" par absorption des différents avantages et primes préexistantes.

Soit un cadeau ROYAL de 362 € à 525 nets (30 € à 43 € par mois) avec absence de négociation annuelle sur les salaires.

S'agissant des conditions de travail , le passage du temps de travail de l'ensemble du personnel de nuit à 33,60 h sans aucune perte de salaire n'a nullement été rejeté par la délégation.
Ce qui est VRAI par contre c'est la volonté initiale de la direction, qui dès le mois de mai avait indiqué vouloir faire passer tout le monde à 35 H, une orientation que salariés et représentant(e)s du personnel ont rejeté catégoriquement.

La révision des plannings afin d'intégrer la pause repas dans le temps de travail effectif en ne rémunérant que 20 minutes des 40 minutes de pause (le courrier oubliant de préciser que l'amplitude de travail aurait alors été portée à 12 h 40 contre 12 h 00 actuellement) a été rejetée par les salariés consultés par la délégation.

Et comment en aurait-il été autrement puisqu'il ce serait alors agit d'une régression par rapport à la situation actuelle.

La révision des planning suite au projet de réorganisation des services de soins du site Ormeau Pyrénées a bien été rejetée. Ce qui est demandé c'est la dissociation des services HDS1-HDS2/CHIRURGIE CONVENTIONNELLE avec révision des plannings et effectifs adaptés.

Enfin, cerise sur le gâteau : abandon de la prime de fin d'année et unique proposition d'augmentation de la valeur du point d'indice de 7,25 à 7,30 (qui représente une augmentation de 30 centimes par jour pour les plus bas salaires de la polyclinique) a bien été catégoriquement rejetée par les salariés consultés par la délégation.

Faut-il s'en étonner compte tenu du caractère misérable de la proposition.

CE QUI EST VRAI C'EST QUE NOUS DEMANDONS POUR TOUS LES SALARIES :

- L'attribution et la pérennisation d'une prime de 1 600 € brut.
- Revalorisation à hauteur de 3 % de la valeur du point d'indice, soit 7,46 par rapport à une revendication initiale de 8,33 € (seul à même de permettre aux plus bas coefficients d'être rémunérés au niveau du SMIC)

CE QUI EST VRAI C'EST QUE LA POLYCLINIQUE A LES MOYENS DE REPONDRE AUX REVENDICATIONS :

- La Polyclinique a prêté au groupe 8,8 millions d'euros.
- Reçu 1,912 millions d'euros au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi sur trois ans.
- Les frais de personnel hors intérim ont diminué de 930 000 € en 2015 alors que la rémunération des fonctions supports au groupe se chiffrera à près de 600 000 € en 2016.
- La trésorerie de la polyclinique a été confortée de 3,5 millions d'euros en 2 015.

CE QUI EST VRAI C'EST QUE NOUS ETIONS 1200, salariés et usagers, à MANIFESTER SAMEDI 19 NOVEMBRE POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS ET LA SANTE PUBLIQUE.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE CONTINUONS à LUTTER POUR LA DEFENSE DE NOS REVENDICATIONS ET LA QUALITE DES SOINS !